

Fiche action	32.2	Conforter le positionnement du technopole Alimentec au service du développement durable territorial
Dispositif		PSADER volet CDRA
Contrat	DA1A	Bourg en Bresse
Axe	3	Développer une économie durable et créative
Objectif	32	Des filières industrielles structurées et actives

Contexte :

Le positionnement du Bassin de Bourg-en-Bresse comme pôle agroalimentaire est essentiellement appuyé sur le territoire par la présence du Technopole Alimentec qui regroupe un centre universitaire, des centres techniques, une halle technologique, un centre européen d'entreprises et d'innovation et différents services aux IAA.

Diverses études montrent que le tissu économique connaît mal les ressources disponibles sur le technopole et n'y a pas suffisamment recours. Il convient d'amorcer un important plan d'investissement et un travail de repositionnement d'Alimentec afin que le Technopole devienne un réel outil de développement durable du territoire au service des entreprises existantes et de leur développement mais aussi dans le domaine de la création de nouvelles activités.

La filière IAA se caractérise par la diversité et la multiplicité des acteurs. Les entreprises sont de taille variable mais sans présence de grosses unités. Alimentec doit jouer un réel rôle d'animation et de structuration des entreprises IAA du territoire. Une première phase de mobilisation des acteurs a été réalisée par la CCI de l'Ain dans le cadre du CDRA. Afin de renforcer les synergies et de concentrer les moyens en un seul lieu, cette animation sera confiée au SMTA.

Description :

1- centre d'essai IAA

La halle technologique est peu utilisée par les entreprises privées. Dans sa configuration actuelle et pour des raisons logistiques et d'organisation, elle ne permet pas de réaliser, dans des conditions optimales de confidentialité, des essais et pré-séries pour les IAA. Il conviendra de poursuivre l'action amorcée à la fin du CDRA, sur la transformation de l'actuelle halle technologique en un véritable centre d'essais au travers du renouvellement des équipements dans le respect du développement durable. La poursuite de l'aide au démarrage à l'animation de ce centre d'essais pourra être envisagée en fonction des premiers résultats de l'étude préalable réalisée en interne par Alimentec dans le cadre des actions du CDRA.

Dans le cadre du positionnement complémentaire défini en accord avec la Région, cette réhabilitation s'effectuera autour de la thématique de l'emballage et de la sécurité alimentaire, domaine d'expertise du technopôle.

(type de dépense : investissements de matériels et de réfection des locaux ; animation)

2- Pépinière d'entreprise

Alimentec doit également favoriser l'émergence d'activités nouvelles. Ainsi, l'action prévoit la création d'une pépinière d'entreprises agroalimentaires. Une surface d'environ 160m² pourrait accueillir simultanément 5 entrepreneurs avec un secrétariat et des équipements mutualisés. Utilisant des locaux existants, la Région interviendra sur l'investissement pour l'adaptation de ces locaux et par une aide au démarrage pour l'animation de la pépinière.

(type de dépense : animation, investissement de mobiliers et équipements, aménagement des locaux existants)

3- Animation des entreprises IAA

Enfin, l'animation des entreprises IAA du Bassin de Bourg-en-Bresse et du territoire Bresse Revermont Val de Saone a été transférée au 1er juillet 2009 au SMTA. La Région interviendra sur la poursuite de cette animation.

(type de dépense : animation. 60 % des dépenses seront prises en compte, car il s'agit d'une action en commun)

avec le CDRA Bresse Revermont Val de Saône qui a inscrit dans son CDRA les autres 40%. Cette répartition est proportionnelle au nombre d'entreprises IAA présentes sur chacun des territoires.)

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Ensemble du Bassin de Bourg-en-Bresse élargi au territoire Bresse Revermont Val de Saone dans le cadre de l'animation IAA

Bénéficiaire : Syndicat Mixte du Technopole Alimentec

Responsable local du projet : Patrick BOURRASSAUT

Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse - Cap 3B

68 avenue de Parme 01 000 BOURG EN BRESSE

Tel : 04/74/47/25/40 Fax:04/74/45/14/88

Partenaires associés : Entreprises de la filière IAA et des secteurs connexes, organisations professionnelles...

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
1 Equipements centre d'essais IAA	INV	500.000	500.000	
1 Animation du centre d'essais IAA (aide au démarrage)	INV	472.000	280.000	
3 Animation des entreprises de la filière IAA (60% du coût total)	FCT	348.000	210.000	
2 Animation pépinière (aide au démarrage)	FCT	276.000	110.000	
2 Création d'une pépinière d'entreprises IAA	INV	30.000	30.000	
Total des dépenses	INV	1.002.000	810.000	
Total des dépenses	FCT	624.000	320.000	

Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		1.130.000	350.000	31%
Autre Financeur (hors CL, Dépt, Etat) - CCI - animation IAA		348.000	139.000	40%
Collectivités locales (autres que MO) - SM Cap 3B - anim IAA		210.000	63.000	30%
Collectivités locales (autres que MO) - SM BRVS - anim IAA		138.000	41.400	30%
Total des subventions			593.400	
Auto-financement			1.032.600	64%
<i>Dont recette prestation</i>			200.000	
Total des recettes			1.626.000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 62%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :
2010 - 2015

Suivi et évaluation :

Nbre d'entreprises utilisant le centre d'essais ou créées ou accompagnées

Observations :

Cette action participe du développement économique du territoire mais intègre un aspect social à travers un travail sur les ressources humaines et environnemental par la réflexion sur l'innovation (nouveaux produits, nouvelles matières, nouveaux process...).